

Démarche de Progrès en Santé au Travail

Partage de pratiques décliné dans les IM et sur le site du Cisme

Démarche métier créée par le terrain pour les SSTI, la DPST est un processus d'amélioration continue, mais dont les résultats peuvent être actés à un temps T par l'évaluation. Déclinant 22 points d'analyse (Gouvernance du SSTI, analyse du besoin, systèmes d'information, DMST, gestion en mode projet...), la grille d'évaluation permet au SSTI d'évaluer objectivement son avancée dans la Démarche et de se positionner directement au niveau correspondant à son avancée, sans forcément avoir à valider le précédent. Elle est disponible au format Excel ou dans une version interactive en ligne, accessibles toutes deux depuis le site du Cisme.

Dans les suites de la mise à disposition, pour tout adhérent, d'outils d'évaluation en ligne, le Cisme poursuit l'accompagnement par la Démarche de Progrès en Santé au Travail, en invitant les SSTI au partage de pratiques et d'outils organisationnels, dans les pages des Informations Mensuelles, comme sur son site Internet.

Parmi les axes d'accompagnement des SSTI par la DPST, l'un d'entre eux consiste à favoriser le partage de pratiques.

C'est à cette fin qu'ont été créés les Ateliers, qui réunissent les SSTI en régions 4 fois par an depuis 2012, et à l'issue desquels les Services mettent leurs présentations ou leurs outils pratiques en partage, notamment sur le site du Cisme.

Les journées Santé-Travail, événement annuel, mettent en exergue des partages de pratiques, elles aussi valorisées dans les IM et sur le site.

Cependant, d'autres exemples de pratiques identifiées au fil de l'année peuvent aussi être partagés entre SSTI.

Ce numéro revient sur le point d'évaluation de la DPST nommé "Système d'information" et particulièrement sur l'accompagnement à une saisie de données harmonisée au sein du SSTI, via deux guides élaborés par le CIAMT, Service de santé au travail d'Ile-de-France.

L'accompagnement à une saisie de données harmonisée au sein du SSTI

Les actions conduites en milieu de travail effectuées par tout membre de l'équipe pluridisciplinaire peuvent être tracées dans les logiciels métiers de façon cohérente grâce au thesaurus AMT (actions en milieu de travail).

Ces thesaurus propose de nommer les tâches à réaliser et le ou les moyens utilisés pour y parvenir.

Le CIAMT a souhaité accompagner ses équipes, en élaborant deux guides d'aide à la saisie, de manière à améliorer la cohérence de la saisie et la qualité.

La spécificité de ce guide consiste notamment à suggérer, pour chaque action ou tâches, une liste de moyens parmi les plus probablement utilisés, évitant à chaque utilisateur de rechercher dans l'ensemble de la table.

Le didacticiel très précis accompagne concrètement les utilisateurs au quotidien.

Outre la liste des items et sous-items disponibles pour coder les actions, le guide propose des captures d'écran du logiciel de saisie du CIAMT avec commentaires sur le contenu de chaque champ à remplir. Il propose aussi des exemples de saisie sur certains types

I] PROCEDURE DE SAISIE D'UNE TACHE AMT

Étape 1 : pour les tâches AMT, garder la cible Établissement

Étape 2 : sélectionner le bénéficiaire, on peut sélectionner plusieurs bénéficiaires

Étape 3 : choisir l'action parmi les 21 items, et si elle existe, choisir la sous action qui la précise : l'action et le titre s'affichent automatiquement (ne pas modifier le titre)

Garder le niveau d'accès « pluridisciplinaire »

Étape 4 : saisir le moyen utilisé pour réaliser l'action dans la liste proposée.
-On peut plusieurs jours après revenir sur cette tâche (action) et y rajouter 1 ou 2 moyens (Rappel : 3 moyens maximum)

Étape 5 : Renseigner la date et la durée du moyen

Rappel : Base de saisie horaire :
• 1 demi-journée = 4,37h
• 1 journée = 8,75 h
On peut éventuellement fractionner

Il n'y a plus la notion d'« état » : en cours, terminé...
Les temps des moyens s'additionnent automatiquement et déterminent la durée totale de l'action



Déclinés en une version "Médecin" et une version "Equipe pluridisciplinaire", le guide de saisie des tâches du CIAMT se veut permettre à la fois une simplification de la procédure et une harmonisation de la saisie relative aux actions en milieu de travail, notamment par l'utilisation des Thésaurus harmonisés Action en milieu de travail (Thésaurus AMT Actions et Thésaurus AMT moyens).

d'action : établissement / mise à jour d'une Fiche d'entreprise, étude de poste, DUER, métrologie... et la procédure à suivre en cas d'action "multi bénéficiaire" (concernant plusieurs adhérents, actions de sensibilisation par exemple).

Les guides sont enfin complétés par une annexe qui reprend la nomenclature harmonisée des tâches AMT : actions, sous-actions, moyens au niveau 1 et moyens au niveau 2.

Les guides de saisie des tâches et l'annexe sont disponibles au téléchargement, avec l'autorisation du CIAMT, dans les compléments de lecture de ce numéro. Les thesaurus harmonisés AMT sont également téléchargeables sur le site du Cisme. ■